

Contrat de partenariat solidaire Castor AMAP

Le présent contrat règle les modalités de vente entre « **La Ruche à pain** » à **La Chapelle Launay (44)** représentée par Fany, David et l'adhérent·e de l'AMAP « CASTOR'AMAP », pour **une période allant du 14 mai au 22 octobre 2024 inclus.**

Rappels :

Les objectifs de notre AMAP sont entre autres de :

- Maintenir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine,
- Mettre en place une économie solidaire de proximité entre villes et campagnes,
- Permettre à des consommateur·trices d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité, en étant informé·es de leur origine et de la façon dont ils ont été produits
- Établir un lien privilégié entre les producteur·trices et les consommateur·trices.

Les engagements du producteur·trice :

Je m'engage à fournir chaque semaine les produits commandés par les amapien·nes;

Je m'engage à fabriquer mon pain à partir de farine que je cultive, labellisée « AB » ;

Je livre chaque semaine entre 18h15 et 19h15 selon le calendrier joint, au lieu de distribution Bier Market, 8 boulevard Pierre Koenig 44100 Nantes

J'accepte que les consommateur·trices viennent m'aider bénévolement, s'ielles sont volontaires et disponibles.

J'accepte d'accueillir les adhérent·es au moins une fois dans la saison;

J'adhère aux principes de la charte des AMAP présente sur le site : <http://amap-france.fr/>;

Les horaires peuvent être modifiés en concertation entre les producteur·trices, le référent et les représentant·es de l'association Castors St-Yves.

Les engagements de l'adhérent·e :

Je m'engage pour 19 livraisons (du **14 mai au 22 octobre 2024**) à prendre un panier de pain.

Je m'engage à assurer plusieurs permanences (pour ce contrat ou un autre) en m'inscrivant à l'avance sur le site des permanences.

Je suis à jour de ma cotisation annuelle de 6€ auprès de l'association Castors St-Yves.

Je reconnais que les intempéries et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent lui nuire.

J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part à l'issue de la saison.

Je récupère ou fait récupérer mon pain au lieu de distribution entre 18h15 et 19h15 suivant le calendrier ci-contre.

La personne de permanence ne sera pas tenue responsable des éventuelles erreurs commises lors de la distribution.

Aucun remboursement ne sera effectué.

J'adhère aux principes de la charte des AMAP présente sur le site : <http://amap-france.fr/>

En cas de modification de commande, changement de pain, commande supplémentaire ou ponctuelle, je m'engage à prévenir le référent, et à mettre à jour mes comptes.

Les horaires peuvent être modifiés en concertation entre les producteur·trices, le référent et les représentant·es de l'association Castors St-Yves.

Contact référent : Damien Vansteene

06 99 31 70 54

108 rue des Pavillons

damienvansteene@yahoo.fr

44100 Nantes

<p>« La Ruche à pain » 19, La feuillée 44260 La Chapelle-Launay Tel : 02 40 58 74 41 larucheapain@wanadoo.fr</p>	Nom :
	Tél :
	Mail :
	Signature :

Dates de distributions de pain : Si vous choisissez d'alterner les pains vous pouvez les annoter dans le tableau ci-dessous en face des dates où vous souhaitez être livré.e.

Mai	Commande	Juin	Commande	Juillet	Commande
7	Pas de pain	4		2	
14		11		9	
21		18		16	
28		25		23	
				30	Pas de pain

Août	Commande	Sept	Commande	Oct	Commande
6	Pas de pain	3		1	
13	Pas de pain	10		8	
20	Pas de pain	17		15	
27	Pas de pain	24		22	
				29	Pas de pain

Choix du panier et modalités de paiement :

Je choisis mes paniers dans le tableau ci-contre (j'indique mon choix). Tous les chèques sont remplis à la signature du contrat. Aucun remboursement ne pourra être effectué.

Chèque(s) à l'ordre de : La Ruche à pain

	PAINS	Prix (€)	Quantité
A	Pain de campagne (farine T65) 500 g	2,9	
B	Pain de campagne (farine T65) 1 kg	5,3	
C	Pain demi-complet (farine T80) 500 g	2,9	
D	Pain demi-complet (farine T80) 1 kg	5,3	
E	Pain complet (farine T110) 500 g	2,9	
F	Pain complet (farine T110) 1 kg	5,3	
G	Pain d'engrain (farine petit épeautre T150) 500 g	5	
H	Pain d'engrain (farine petit épeautre T150) 1 kg	9,8	
I	Pain au lin (farine T80 + 10% de lin) 500 g	4	
J	Pain Raisins et Noisettes (Farine T80 +10% raisins, 10% noisettes) 500 g	4,6	
K	Pain aux céréales (farine T80 + 7% de céréales) 500 g	4,2	
L	Pain aux céréales + Tournesol (farine T80 + 7% de céréales) 500 g	4,3	
M	Pain aux céréales + Pavot (farine T80 + 7% de céréales) 500 g	4,3	
N	Pain aux céréales + Céréales (farine T80 + 7% de céréales) 500 g	4,3	
T	Pain aux noix (farine T80 + 10% de cerneaux de noix) 500 g	4	
	TOURTONS		
O	Tourton Nature (farine T65 + oeufs, lait et sucre) 300 g	2,8	
P	Tourton Nature (farine T65 + oeufs, lait et sucre) 500 g	4	
Q	Tourton aux pépites de Chocolat (10% de chocolat pépites) 300 g	3,4	
R	Tourton aux pépites de Chocolat (10% de chocolat pépites) 500 g	4,5	
	FARINES		
S	Farine de blé noir T150 1 kg	4	